

15. Okt. 1952



LEGATION OF SWITZERLAND

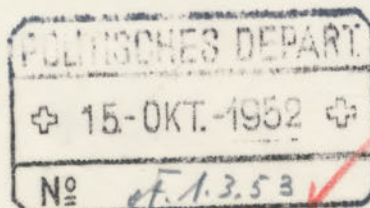
Pretoria, le 8 octobre 1952.

Union of Southafrica

Our File No. 0.8.1 / 0.8.2

(Please quote in reply)

Your File No. 0.F.1.3.53. - VW



Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur d'accuser réception de vos lettres des 17 et 20 septembre concernant l'initiative de l'Inde au sujet de la question des races en Afrique du Sud et vous remercie de vos renseignements qui m'ont vivement intéressés.

Peut-être ferais-je bien de saisir cette occasion pour vous indiquer brièvement quelle est l'attitude du gouvernement sud-africain à ce sujet, car il est évident que les nombreuses et violentes attaques dont ce pays est actuellement l'objet, tant de la part de la plus grande partie de la presse étrangère que des milieux appartenant à l'organisation des Nations Unies, ne laissent pas d'inquiéter le gouvernement sud-africain. Ce dernier, persuadé cependant que sa politique d'"apartheid" est moralement et pratiquement justifiée, n'admet en aucune façon les critiques qui lui sont adressées de l'étranger et surtout pas de la part de l'Inde, dont l'intervention, quoi que très habile, n'est pas aussi désintéressée qu'elle pourrait le paraître au premier abord.

Le Dr Malan, dans un discours qu'il a adressé aux membres du parti nationaliste, le 23 septembre dernier, a attaqué très vigoureusement la politique des Nations Unies à l'égard de l'Afrique du Sud. Il reproche à cette organisation de trahir la cause de la civilisation occidentale vis-à-vis des nations de couleurs qui, alliées aux communistes, ont formé une majorité dangereuse pour l'avenir de la race blanche. Le Dr Malan a déclaré qu'une organisation qui n'avait pas été capable de mettre fin au conflit en Corée n'avait pas le droit d'attaquer l'Afrique du Sud qui, contrairement à l'attitude de la plupart des membres de l'ONU, n'avait pas hésité à sacrifier des hommes et de l'argent pour défendre la cause de l'ONU en Corée. Il s'en prit également vivement à la Russie et à l'Inde qui, selon lui, n'avaient aucun droit moral de donner des leçons à l'Afrique du Sud, puisque la première avait retenu, contre leur gré, des milliers de prisonniers de guerre et que la seconde était loin de pratiquer chez elle cette égalité des conditions économiques et sociales qu'elle revendique chez autrui.

./.

A la Division des organisations internationales,
Département politique fédéral,
B e r n e .



Le parti d'opposition, tout en ne manquant pas d'attaquer le gouvernement quant à sa politique vis-à-vis des gens de couleur, est cependant tout aussi catégorique dans son affirmation que cette question est un problème essentiellement sud-africain et que l'ONU n'a pas à se mêler des affaires internes du pays.

Le Ministre Louw vient de me déclarer que le gouvernement, lassé de ces attaques et persuadé de l'inutilité de faire valoir une fois de plus sa thèse devant l'Assemblée générale de l'ONU, se bornera à charger son ambassadeur à Washington de défendre la position sud-africaine et cherchera à renvoyer toute la question devant la Cour internationale de justice au cas où le groupe asiatique et arabe, qui a décidé de faire le procès de la politique sud-africaine à l'ONU, obtiendrait une majorité suffisante pour que le conflit soit soumis à l'Assemblée générale.

En ce qui concerne plus particulièrement la question des Indiens en Afrique du Sud, je vous fais parvenir sous pli séparé une brochure illustrant la thèse du gouvernement sud-africain. Pour ma part, je me bornerai simplement à relever que ce que j'ai pu constater sur place à Durban m'a donné l'impression que les plaintes des Indiens étaient très exagérées. Matériellement en tous les cas, ceux-ci jouissent d'une situation très privilégiée à l'égard des noirs qu'ils ont eux-mêmes exploités honteusement pendant des années. La moitié du capital de la ville de Durban est entre les mains des Indiens et ceux-ci contrôlent non seulement le marché des légumes, mais d'importantes industries et quelques-uns d'entre eux ont amassé de grosses fortunes. Cela est si vrai que les Indiens établis au Natal au nombre de 300'000 environ se sont toujours refusés à être rapatriés aux Indes, alors même que le gouvernement sud-africain leur aurait non seulement payé les frais du voyage de retour, mais les aurait entièrement compensés pour les pertes économiques qu'ils auraient subi du fait de ce déplacement.

Vous connaissez également quelle est l'attitude du gouvernement sud-africain à l'égard du territoire de l'Afrique Sud-Ouest sous mandat. Le gouvernement actuel, pas plus que le gouvernement précédent, n'a voulu reconnaître l'obligation d'avoir à rendre compte de son mandat à l'Assemblée générale de l'ONU.

En revanche, au mois de septembre le gouvernement sud-africain a confirmé l'offre qu'il avait déjà faite au comité ad hoc institué par la Cour internationale de justice de négocier un accord international avec les trois principaux pays alliés qui, à la suite de la première guerre mondiale, avaient originellement confié à l'Afrique du Sud le mandat sur le Sud-Ouest africain, soit la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Il semble peu probable que cette

proposition puisse être acceptée par l'ONU, mais dans l'état actuel des choses je ne crois pas que le gouvernement sud-africain soit, de son côté, disposé à aller plus loin, étant donné la méfiance très grande qu'il éprouve à l'égard de cette organisation internationale, surtout depuis que le Rev. Michael Scott a été autorisé à exposer publiquement les griefs qui sont, selon le gouvernement sud-africain, ceux d'une tribu (Hereros) minoritaire de 33'000 personnes sur 320'000 non-européens qui vivent dans le Sud-Ouest africain et dont la plupart serait favorable à des liens plus étroits avec l'Union Sud-Africaine.

En résumé il semble bien que quelles que soient les décisions qui seront prises à l'ONU, tant à l'égard du Sud-Ouest africain qu'en ce qui concerne la question des races en Afrique du Sud, le gouvernement nationaliste continuera à appliquer sa politique, même si celle-ci est condamnée - à tort ou à raison, cela est une autre question sur laquelle je reviendrai ailleurs - par la majorité des pays du monde actuel.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

J. d. Khan.

Annexes:

3 coupures de journaux

Expédiée par poste ordinaire:

1 brochure illustrée sur les
Indiens du Natal, par le
Bureau d'Information d'Etat,
Pretoria.